

Recrute pour sa Direction de l'Éducation et du Service intérieur

Deux Agents d'animation – Directeurs du ALSH (F/H)

Cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation

MISSION

Missions dévolues toute l'année à un responsable d'accueil périscolaire et d'accueil de loisirs :
Dans le cadre de la politique enfance jeunesse, il organise, coordonne et dirige une équipe sur les temps périscolaires (matin, midi, soir et mercredi) extrascolaires (petites et grandes vacances), selon le projet pédagogique élaborer en équipe.

ACTIVITÉS

Accueil périscolaire et extrascolaire

- Mettre en place des activités et ateliers
- Effectuer le reporting aux parents du déroulement de la journée de leurs enfants

En tant que Directeur

- Encadrer l'équipe d'animation
- Etre le/la référent(e) des intervenants extérieurs
- Elaborer en équipe et rédiger le projet pédagogique
- Vérifier la cohérence des fiches d'activité par rapport aux projets pédagogiques et de leur déroulement
- Etre le/la référent(e) de la formation des animateurs stagiaires
- Participer aux réunions de service destinées à définir collectivement les thématiques et projets mis en œuvre dans le cadre des ALSH
- Animer les réunions avec son équipe
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Activités spécifiques

- S'assurer de la remise en état et propreté des locaux

Activités ponctuelles

- Participation, en fonction du calendrier et des événements Ville, aux activités extérieures (journées pédagogiques, Temps forts petite enfance, parcours du cœur, ...)

PROFIL

- BEP à BAC
- BAFD et/ou BPJEPS

SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ÊTRE
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne connaissance du public enfant et du cadre réglementaire ✓ Capacité à proposer, à animer et à diriger une équipe ✓ Capacité à faire des propositions ✓ Sens de l'organisation, des responsabilités et réactivité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dynamisme ✓ Polyvalence ✓ Mobilité ✓ Adaptabilité

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Obligation de pratiquer l'alternance sur les 4 périodes de petites vacances scolaires (1ère semaine/2ème semaine) et sur la période d'été (juillet/août)

PERSONNE À CONTACTER POUR OBTENIR DES COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Madame Marie SCHANTÉ
Responsable du pôle Gestion – Direction des Richesses Humaines

CANDIDATURES (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative) À ADRESSER SOIT :

- Par courrier : Monsieur LE MAIRE - Direction des Richesses Humaines – Service Recrutement permanent - Hôtel de Ville Place Chateaubriand – CS 21826 – 35418 Saint-Malo Cedex **en précisant obligatoirement l'intitulé du poste**
- Par mail : jecandidate@saint-malo.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 18/01/2024

Réf : AV_ED523_ED526